

mes, c'est maintenant qu'il faut agir. Il est bon de regarder l'avenir, mais pour nous l'assurer, ainsi qu'à nos enfants et petits-enfants, c'est maintenant qu'il faut faire quelque chose de pertinent. A cet égard, nous ne saurions nous fier au gouvernement actuel.

Je voudrais formuler une autre réserve. C'est une excellente chose que de se préoccuper du monde de l'an deux mille, mais nous ne devrions pas oublier les besoins de notre époque, les besoins qui assaillent notre pays et le monde actuellement. Je voudrais parler de certaines questions dont il faudrait s'occuper dès maintenant dans l'intérêt de ceux qui nous entourent.

Puis-je tout d'abord signaler la requête présentée ce matin par le chef de l'opposition et appuyée par mon chef, le député de Burnaby-Coquitlam (M. Douglas), selon laquelle il conviendrait de présenter le plus tôt possible au Parlement une motion permettant à la Chambre de parler publiquement de la situation internationale tragique à laquelle nous faisons face à l'heure actuelle? Les paroles de U Thant ne peuvent être rejetées à la légère comme étant de simples propos conventionnels. Le plus haut fonctionnaire du monde nous dit que d'après lui, nous nous acheminons vers une troisième guerre mondiale. La requête présentée aujourd'hui réclamant que le Parlement se prononce sur cette question devrait être approuvée.

Le premier ministre a répondu que puisque nous discutons de l'adresse en réponse au discours du trône, les députés peuvent débattre la question à cœur joie. Oui, tout député ayant la parole peut dire quelque chose sur le sujet, exprimer l'inquiétude que lui causent les événements internationaux. Mais je pense—et en cela, je m'accorde avec le chef de l'opposition et mon propre chef—qu'il serait beaucoup plus utile que le Parlement exprime ses sentiments en adoptant une motion, en formulant son opposition à la poursuite des hostilités au Vietnam, en déclarant ce que nous désirons voir s'accomplir dans cette partie du monde. Point ne serait besoin de débattre la motion; elle pourrait, cependant, faire l'objet d'un bref débat. J'exhorte le premier ministre à réfléchir sur ce point en fin de semaine. Je propose qu'il convoque à son bureau le chef de l'opposition, mon propre chef—le député de Burnaby-Coquitlam—le chef du ralliement créditiste—le député de Villeneuve (M. Caouette)—ainsi que le chef du crédit social—le député de Fraser Valley (M. Patterson)—pour voir s'ils pourraient s'entendre sur le texte d'un projet de résolution franc et présentable afin que la Chambre puisse se prononcer d'une façon officielle et directe. La chose pourrait se faire sans de longs débats, peut-être moyennant un discours d'un porte-parole de chacun des partis.

Je signale avec insistance au premier ministre qu'une résolution approuvée par les cinq chefs de partis et adoptée par la Chambre des communes montrerait au monde entier, plus clairement que n'importe quel discours à bâtons rompus prononcé pendant les huit jours de débat sur l'adresse en réponse au discours du trône, l'importance que nous attachons à cette question.

L'avenir de ce pays, l'avenir de la civilisation telle que nous la connaissons, peut fort bien dépendre du règlement rapide du conflit au Vietnam. Nous ne pouvons permettre que la situation actuelle dure encore cinq ou dix ans, car personne ne peut prédire quels en seront les résultats. Je prie instamment le premier ministre de faire quelque chose à ce sujet d'ici deux ou trois jours.

Parmi les personnes qui vivent actuellement et pour lesquelles j'aimerais que le Parlement fasse quelque chose, il y a les citoyens âgés. J'aimerais en parler maintenant. Pendant la dernière session, nous avons discuté des pensions pendant des jours et des semaines d'affilée.

Les libéraux ont l'impression, je sais, d'avoir accompli une merveille en faisant adopter le bill sur le supplément à la pension de vieillesse. A leur avis, nous qui avons protesté contre l'évaluation des revenus requise pour l'obtention de ce supplément, de ce \$30 de plus, de la pension de \$105, nous nous sommes simplement montrés malveillants. Mais, monsieur l'Orateur, des milliers de Canadiens savent maintenant combien nous avons raison de protester contre l'évaluation des revenus, contre l'évaluation des ressources comme on l'appelle, car des milliers de personnes se rendent compte aujourd'hui combien il est pénible pour elles d'avoir à déclarer leurs revenus avec le résultat qu'un très grand nombre reçoivent un moindre supplément. De la manière dont le gouvernement administre ce programme, nos vieillards perdent peu à peu la dignité qu'ils avaient depuis que nous avons aboli l'évaluation des ressources il y a 16 ou 18 ans.

• (4.00 p.m.)

Outre que des milliers de gens ressentent tout simplement l'indignité d'une telle évaluation, certains cas particuliers se présentent. Je parlerai d'abord de ceux qui reçoivent l'allocation aux anciens combattants et la pension de sécurité de la vieillesse. Les cas dont nous entendons parler à cet égard sont tragiques et lamentables. L'un après l'autre, ils se font dire d'une part par les administrateurs de la sécurité de la vieillesse que c'est l'allocation aux anciens combattants qui crée des ennuis, et, d'autre part, par les administrateurs de l'allocation des anciens combattants qu'il faut